



**Monsieur Jean-François CHANET**  
**Recteur de l'Académie de Besançon**  
**10 rue de la Convention**  
**25000 Besançon**

Besançon, le 23 novembre 2018

Monsieur le Recteur,

Nos trois organisations font le constat de difficultés persistantes sur le terrain pour mettre en place des plans d'accompagnements personnalisés (PAP) pour les enfants présentant des troubles Dys.

L'absence de médecins scolaires sur certains secteurs rend impossible la validation de nouveaux PAP. Un médecin Éducation Nationale nous a informé qu'elle ne ferait plus de PAP au-delà de la classe de 5e pour les secteurs qu'elle couvre. Or, des diagnostics sont posés tardivement et ces jeunes méritent, après des années de compensation, une prise en charge adaptée nécessaire à la poursuite de leur scolarité.

Ce manque conduit à ne pas adapter les apprentissages ou à ne proposer que des PPRE, dispositifs qui ne sont ni adaptés aux troubles spécifiques des apprentissages, ni à la continuité de leur prise en charge scolaire.

L'absence de PAP induit une difficulté supplémentaire à l'accès aux aménagements d'examens, préjudiciable pour les jeunes et leurs familles mais aussi pour vos services qui auront à traiter les recours qui en découleront.

Nous souhaitons avoir le détail des services de la médecine scolaire de l'Académie et de leur organisation, les médecins par secteur ainsi que le nom des médecins par départements chargés de statuer sur les demandes d'aménagements aux examens.

Nous souhaiterions également connaître votre position pour pallier au manque de médecins scolaires, sachant que la HAS recommande qu'en l'absence de médecin scolaire, le médecin qui suit l'enfant peut émettre un avis favorable à la mise en place du PAP.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bénédicte Bonnet  
FCPE 25

Nathalie JOURNOT  
Stéphanie CHASTAING  
Apedys 25

Béatrice GUYENOT  
Dyspraxie France Dys 25 39

Copies : Docteur Choulot Médecin Conseiller Technique  
Monsieur Roche Inspecteur ASH Conseiller Technique